

Le 28 août 2009

M^e Louise Tremblay
Ligne directe : (514) 871-5476
ltremblay@millerthomsonpouliot.com

PAR COURRIEL ET PAR COURRIER

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria - Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : Demande de procéder au dégroupement du prix de transport dans les tarifs de Gazifère Inc., demande amendée pour la fermeture réglementaire des livres pour la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008, demande d'approbation du plan d'approvisionnement et demande amendée de modification de ses tarifs à compter du 1^{er} janvier 2010
Dossier : R-3692-2009
Notre dossier : 111216.59

Chère consoeur,

Dans le cadre du dossier mentionné en titre et tel que requis aux termes de la décision D-2009-067 sur la Phase I, Gazifère souhaite informer la Régie que l'implantation de son nouveau système de facturation CIS doit avoir lieu le 14 septembre 2009 et que la date qu'elle propose pour l'entrée en vigueur des Tarifs approuvés par la Régie en vertu de ladite décision est le 1^{er} septembre 2009.

Veuillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MILLER THOMSON POULIOT sencrl

Louise Tremblay
LT/ld

c.c. : par courriel seulement
Me Nicolas Plourde (ACIG)
Me André Turmel(FCEI)
Me Stéphanie Lussier (ACEF de l'Outaouais)
Me Dominique Neuman (S.É.-AQLPA)
Me Geneviève Paquet (GRAME)
Me Steve Cadrin (UMQ)